



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 septembre à 18h00, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de réunion au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 10

BLANQUET Marguerite, **BONFANTI** Djamila, **COURVEILLE** Martine, **LEYMARIE** Muriel, **SELAM** Fatima, **SOMEN** Didier, **SOURDIN** Anne, **TIREFORT** Jean-Michel, **TOUZANI** Rachid, **VIDAL** Suzette.

Membres excusés : 9

AZAM Martine, **BLAVIER** Yveline, **DURAND** Rosette, **MILESI** Marie, **ORRIT** Didier, **PLO** Pascal, **REDO** Aline, **ROMIGUIER** Valérie, **SZCZEPANIAK** Jaques.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	10	Voix délibératives	9

Numéro :

28/09/2023-02

OBJET : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE QUALIFIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration du CIAS, conformément aux articles L.123-6 et R.123-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles, est composé de 18 membres répartis en 2 collèges :

- Pour le 1^{er} collège : 9 représentants de la Communauté de Communes, élus au scrutin majoritaire parmi le conseil communautaire et par celui-ci,
- Pour le 2^{ème} collège : 9 membres nommés par le Président de la Communauté de Communes par arrêté, parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans les communes considérées.

Parmi les membres nommés, siègent :

- ✓ Un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- ✓ Un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales,
- ✓ Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département,
- ✓ Un représentant des associations de personnes handicapées du département.

A la suite du renouvellement du bureau de l'association « Les Riverains du Cérou », la Présidente sortante Madame Patricia PUEYO nous informe de sa démission au sein du Conseil d'Administration. Le nouveau Président, Monsieur Jacques SZCZEPANIAK, se porte candidat pour la remplacer comme membre qualifié, pour siéger au conseil d'administration du CIAS.

La proposition de la nouvelle composition du CA du CIAS est la suivante :

Président : Didier SOMEN	
Membres élus désignés par le Conseil Communautaire	Membres nommés par le Président au titre des personnes représentatives d'associations ou de personnes qualifiées
Fatima SELAM (Vice-Présidente)	AZAM Martine
BONFANTI Djamilia	BLANQUET Marguerite
COURVEILLE Martine	BLAVIER Yveline
MILESI Marie	DURAND Rosette
ORRIT Didier	LEYMARIE Muriel
REDO Aline	PLO Pascal
SOURDIN Anne	ROMIGUIER Valérie
TOUZANI Rachid	SZCZEPANIAK Jacques
VIDAL Suzette	TIREFORT Jean-Michel

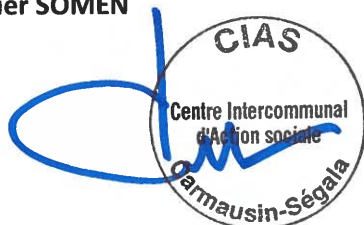
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **VALIDE** la nouvelle composition du Conseil d'Administration
- **AUTORISE** le Président à signer l'arrêté de nomination du membre qualifié

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Certifié conforme,
Le Président, Didier SOMEN**



**La secrétaire de séance
Martine COURVEILLE**

Le Président, Didier SOMEN certifie que la présente délibération a été publiée conformément à la loi, le **03 OCT. 2023**